



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Canton soutient la formation des spécialistes de l'énergie

La transition énergétique représente un enjeu essentiel pour l'avenir du canton de Vaud. Pour améliorer l'adaptabilité du marché du travail face à cette évolution, le Conseil d'Etat a décidé de soutenir financièrement, avec un montant de 7,5 millions pour la période 2025-2032, des programmes de formation continue destinés au perfectionnement et à la reconversion dans les secteurs de l'énergie. Pour 2025, il a ainsi alloué un montant de 1,32 million de francs à une filière de formation pour la pose de panneaux photovoltaïques. À cela s'ajoute une somme de 240'000 francs attribuée à sept projets de formation, choisis à la suite d'un appel à candidatures.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'essor des énergies renouvelables, l'assainissement énergétique des bâtiments comptent parmi les objectifs principaux du programme de législature du Conseil d'Etat et du Plan climat vaudois. Pour réaliser cette nécessaire transition énergétique, il est impératif de multiplier les savoirs, les compétences et la main-d'œuvre afin d'apporter les réponses conformes aux enjeux dans les domaines concernés.

Face aux besoins constatés, le Canton a ainsi décidé de soutenir les centres et les programmes de formation continue des spécialistes de l'énergie, en ce qui concerne notamment le dimensionnement et la pose de pompes à chaleur ou de panneaux solaires, l'optimisation des installations techniques des bâtiments ou encore leur rénovation énergétique. Un budget total de 7,5 millions de francs est notamment alloué pour encourager la mise en place d'offres de formation dans ces domaines pour la période 2025-2032.

Sept programmes de formation soutenus après un appel à projets

Dans ce cadre, un premier appel à projets a été lancé cette année. Parmi les quatorze dossiers soumis, sept ont été retenus, pour un montant total d'aides de 240 000 francs. Les bénéficiaires de ce soutien sont basés dans le canton de Vaud et ont conçu des programmes de formation continue permettant la reconversion et/ou le développement des compétences requises sur les thématiques favorisant la transition énergétique, telles que :

- mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique dans les petites et

- moyennes entreprises ;
- formation en solaire thermique pour développer des compétences en planification ;
- installation et mise en service de l'exploitation des systèmes solaires techniques ;
- développement des compétences des techniciens en réseaux hydrauliques de distribution de chaleur et de froid ;
- décarbonation de la chaleur industrielle des entreprises ; formation de monteurs solaires photovoltaïque et d'ouvriers spécialisés en isolation périphérique des bâtiments.

Financement d'une nouvelle filière pour la pose de panneaux photovoltaïques

Le Conseil d'Etat a aussi attribué un financement de 1,32 million de francs à TBS (Technique du Bâtiment Services), un centre de formation qui a mis au point en 2024, avec l'Association cantonale vaudoise des installateurs électriciens et l'Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation, une nouvelle filière de formation de monteurs solaire photovoltaïque.

Ce cours de 10 jours prépare à la pose de panneaux photovoltaïques les personnes actives dans le domaine du bâtiment, mais novices dans le secteur du solaire, ou les personnes en reconversion professionnelle, notamment. A ce jour, 120 personnes ont déjà suivi ce cursus. A partir de 2026, celui-ci devrait permettre d'accueillir 260 participantes et participants par année.

Le solde du budget total sera alloué d'ici à 2032, notamment par le biais de nouveaux appels à projets. Ces soutiens financiers aux formations dans le domaine de l'énergie s'inscrivent dans le cadre de la Conception cantonale de l'énergie (CoCEn). Avec la révision en cours de la loi sur l'énergie, le Canton compte encore renforcer les soutiens financiers à la formation continue, y compris dans le domaine de la formation professionnelle non certifiante. Autant d'outils indispensables pour permettre à l'Etat de relever les défis énergétiques contemporains et accélérer la transition.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Mohamed Meghari, chef de la Division efficacité énergétique, Direction générale de l'environnement, [021 316 43 82](tel:0213164382)

LIEN(S)

[En savoir plus sur les lauréats du premier appel à projets](#)